

Depuis 2012, pour pouvoir exercer ses missions, chaque SPSTI doit engager avec l'Etat et la CARSAT une démarche partenariale, visant à mettre en œuvre les priorités d'action du projet de service du SPSTI, en cohérence avec les objectifs régionaux de santé au travail et de prévention.

Les services de la DREETS CORSE ont organisé une réunion le 31 janvier 2022 afin de faire un point d'étape concernant les contrats d'objectifs pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), il a été acté les éléments suivants :

- Les précédents CPOM (signés en 2016) ont échus au 31/12/2021. L'instruction conjointe DGT/DRP du 23 juin 2021 prévoit la renégociation des CPOM échus en les recentrant sur 2 actions principales : le maintien dans l'emploi et la PDP d'une part, une ou 2 actions sur un risque identifié comme prioritaire sur le territoire parmi ceux identifiés dans le Plan Santé Travail (PST) et la Convention d'objectif et de gestion (COG),
- Considérant l'actualité forte de 2022 marquée par la publication du PST4, la mise en œuvre de loi du 02/08/2021 sur la santé au travail et la construction des COG 2023-2027, il est validé une démarche de construction des nouveaux CPOM étalée sur 2022 pour une signature attendue au dernier trimestre 2022. Il n'y aura donc pas de CPOM intermédiaire,
- Le 1er semestre est consacré à poser les éléments de diagnostic qui permettra de déterminer les risques sur lesquels travailler et les actions à déployer, en partenariat,
- Une 1ere piste de travail est de privilégier une approche par public (saisonniers / employeurs / femmes) en transversalité sur les actions retenues.

Un calendrier de travail a été acté :

- 19 avril 2022 : 2eme réunion de travail pour poser les éléments de diagnostic disponibles, identifier les données et indicateurs à construire, et partager les éléments disponibles sur le nouveau cadre réglementaire après parution des décrets,
- A partir de septembre : réunion(s) de travail de construction du CPOM,
- Signature du CPOM nouvelle génération au dernier trimestre 2022.

A ce jour les CPOM n'ont toujours pas été finalisés.